



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le lundi 27 novembre 2017

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017 A JONZIER-EPAGNY

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de délégués présents : 19
Nombre de délégués votants : 16
Date de convocation : 15 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Jonzier-Epagny, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : CHAUMONTET D., HONCZARUK G., ROTH J.-L., CLAEYS S., LAPRAZ L., SOGNO-LINA E., PINGET O., BRIQUET C., LEGER P., BRIQUE J.-R., DUPARC M., ERNST D., VELLUT D., MERY L., DOMERGUE F., RINALDI S., DUCRUET J.-L., BILLOT C., AVANTHAY M.,
Excusés : ROZE S., REINHARDT C., BORDON J., ROSAY E., MORIN N., FUHRMANN P., MEYNET G., FOL Y., MAGNIN A., FEIREISEN J., DELVA C., BARBIER C.,
Invités : PREVOST C., RACAPE C., PATRY S.,

M. CLAEYS S. a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Dominique ERNST (DE), Président du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), accueille les délégués dans la salle du conseil municipal de la commune de Jonzier-Epagny. L'exposition « *La pomme dans l'Histoire et histoires et pommes* » est installée pour l'occasion dans le hall de la mairie.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 13/09/17,
- Modification du tableau des effectifs du SIV,
- Nouveau modèle de contrat de restauration et d'entretien des vergers traditionnels,
- Animation du site Natura 2000 pour l'année 2018,
- Propositions d'acquisitions foncières à Clarafond-Arcine,
- Présentation du nouveau site internet www.pays-du-vuache.fr,
- Présentation du PIFH et du Pôle Gestion Milieux Naturels,
- Questions diverses : Locaux techniques du SMS/SIV, Vandalisme sur les panneaux du SIV à Jonzier-Epagny, COPIL Natura 2000/ENS, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Stéphane PATRY (SP) présente à l'assemblée le bilan des actions réalisées par le SIV depuis le 13 septembre 2017 :

- **10 ans de la Maison du Salève à Présilly** : Participation du SIV le dimanche 17 septembre, avec un stand présentant les richesses du Pays du Vuache. Vente d'ouvrages sur la randonnée et le patrimoine. 350 participants à la balade gourmande mais peu de monde sur les stands.
- **Animation dans les vergers communaux** : Récolte des fruits avec l'association Apollon74 le jeudi 28 septembre dans les vergers communaux de Vulbens et de Dingy-en-Vuache (560 kg de pommes et 130 kg de poires). Animation ENS (Espaces Naturels Sensibles) : « *Le verger, un patrimoine à déguster !* » le samedi 30 septembre toute la journée, dans le verger communal de Jonzier-Epagny. Comme chaque année : présentation/dégustation de fruits de variétés traditionnelles, animée par le SIV, atelier de fabrication de jus pour les enfants, animé par la Maison du Salève et visite/entretien du verger, animée par Apollon74. Une vingtaine de participants.
- **Réseau des animateurs Natura 2000** : Une fois par an, les animateurs des sites Natura 2000 de Haute-Savoie se réunissent pour une journée d'information et de découverte. C'est à chaque fois un territoire différent qui accueille le réseau et le vendredi 13 octobre, c'est la Communauté de Communes de la Vallée de Thônes qui a reçu les animateurs, sur la commune de Manigod. La matinée était consacrée à l'actualité du dispositif Natura 2000 dans le Département, animée par la DDT (Direction Départementale des Territoires). L'après-midi permettait aux animateurs de découvrir le bien nommé « Plateau de Beauregard », remarquable tourbière protégée au pied des Aravis.
- **Les trois saisons à la Vigne (Viry)** : Samedi 14 octobre, troisième et dernière animation ENS dans le Biotope protégé de la Vigne des Pères, sur le thème « *Arbres, forêts et petits fruits* ». Animation assurée par Luc MERY d'Apollon 74. Un temps magnifique. 10 participants.
- **Nettoyage des nichoirs à Chouette Chevêche** : Mercredi 18 octobre au côté de Christian PREVOST (CP) de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74). Aucun indice de présence de l'oiseau dans les 8 nichoirs du SIV mais présence avérée d'étourneaux, de mésanges et de muscardins ! A noter la présence d'un nouveau couple nicheur sur le secteur du Salève, à Saint-Julien en Genevois (La Feuillée).
- **La foule pour les Rencontres autour des Vergers (article de DE)** : *Plein succès pour les 13èmes Rencontres autour des vergers traditionnels qui se sont déroulées dimanche 29 octobre 2017 dans et autour de la salle communale. Cette manifestation organisée par les syndicats du Vuache et du Salève, en collaboration avec la commune et les associations de Chênex et avec le soutien du Conseil départemental, a visiblement séduit des visiteurs venus en nombre, qui ont notamment apprécié l'exposition d'une centaine de variétés de fruits anciens présentée par les Croqueurs de Pommes de la Haute-Savoie et le Verger Tiocan (Pays de Gex), ainsi que l'expo consacrée à la pomme dans l'Histoire, d'Adam et Eve à Apple, en passant par Guillaume Tell, Hercule, Isaac Newton ou Blanche-Neige ! Le repas autour de la pomme, très original cette année, a également été apprécié des convives tandis que les enfants pouvaient participer à des ateliers de pressage de pommes organisés par la Maison du Salève. A cela s'ajoutait une unité de pressage et de pasteurisation de jus de fruits, un marché du terroir, les stands des associations locales (la Salévienne, Apollon 74, la LPO 74, la Chanterelle, etc.) ou les démonstrations de plantation et de taille d'arbres fruitiers qui ont également rencontré un joli succès. Au final, grâce à l'implication de tous les partenaires, et notamment des associations de Chênex, cette édition 2017 des Rencontres autour des vergers traditionnels restera comme un « grand cru » parmi les treize éditions déjà organisées depuis 2004.*
- **Collecte de fruits à Cervonnex** : Le SIV a assuré la permanence des deux derniers lundis (le 30 octobre et le 06 novembre). Au final, l'année 2017 remporte le palmarès avec plus de 13 tonnes de fruits apportés sur les trois sites de collectes : ZAC de Cervonnex, Ferme de NinNin à Beaumont et Ferme de l'Amarante à Reignier.

Stéphane CLAEYS est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2017.

DELIBERATIONS :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2018 :

Monsieur le Président propose, eu égard aux missions confiées par la collectivité à l'adjoint administratif territorial principal de 2nd classe, de modifier le tableau des effectifs du SIV.

Le comité syndical, ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Modifie comme suit le tableau des effectifs à compter du 01/01/2018 :

GRADES	NBRE DE POSTE	Temps complet / Temps non complet
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{er} classe	1	Temps complet : 35h / 35h

CONTRAT DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES VERGERS TRADITIONNELS :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) mène chaque hiver des actions de taille d'arbres fruitiers « Haute-Tige » d'anciennes variétés. Ces actions sont réalisées par le personnel technique de la collectivité, qui intervient auprès des propriétaires privés et des communes qui en font la demande (signature d'un contrat).

Il donne ensuite lecture du nouveau modèle de contrat de restauration et d'entretien des vergers traditionnels.

Monique DUPARC propose d'ajouter dans l'article 1 le nom de la commune sur laquelle les arbres sont taillés.

Entendu l'exposé, le comité, après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le nouveau modèle de contrat de restauration et d'entretien des vergers traditionnels, annexé à la présente délibération.

OBJET : ANIMATION NATURA 2000 – ANNEE 2018

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le 1er janvier 2017, le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV), chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » (FR 8212002 & FR 8201711), a fusionné avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) pour donner naissance au Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV).

Conformément à l'Arrêté Préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2016-008 du 30 novembre 2016, et notamment à son article 7, le SIV est substitué de plein droit pour l'exercice de ses compétences, dans son périmètre, au SIAV et au SIPCV dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes. Le SIV est donc désormais la collectivité chargée de la gestion du site Natura 2000 du Massif du Mont Vuache.

*Il expose ensuite le programme d'animation du site pour l'année 2018, qui s'élève à **2 352.72 €**.*

Par conséquent et afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2010, il propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour obtenir une subvention au taux de 100 % du volet « Animation ».

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE la proposition de monsieur le Président,*
- 2) *SOLLICITE l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'engagement d'une subvention au taux de 100 %, pour l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », dont le montant attendu s'élève pour l'année 2018 à 2 352,72 €.*

ACQUISITIONS FONCIERES A CLARAFOND-ARCINE :

- **Parking du Crêt du Feu** : SP rappelle que la commune de Clarafond-Arcine est concernée par la boucle « *De Nant en Rhône* » inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), dont le départ se situe au Crêt du Feu. Un parking et un panneau d'information sont installés à cet effet sur la parcelle communale n° ZC 16.

Face à l'augmentation de la fréquentation sur cet itinéraire, la commune de Clarafond-Arcine a récemment informé le SIV de la nécessité d'augmenter le nombre de places sur ce parking de départ. Le propriétaire de la parcelle n° ZC 17 située à l'est de la parcelle communale a par conséquent été contacté pour une proposition d'achat d'une petite partie de sa parcelle (environ 200 m²) afin de pouvoir agrandir le parking.

En octobre, le propriétaire a manifesté son intérêt pour vendre la parcelle dans son intégralité. Après renseignement sur les prix pratiqués sur la commune, une proposition d'achat à 0.5 € le m² a été faite (1 447 m²), mais celle-ci n'a pas été retenue par le propriétaire.

Le SIV a donc fait une seconde proposition en date du 20 octobre : « *La valeur vénale moyenne des terres agricoles en Haute-Savoie s'élève à 8 040 EUR l'hectare (Arrêté ministériel du 24 août 2017, fixant le barème indicatif). En conséquence, nous vous proposons d'acquérir la parcelle ZC 17 d'une surface de 1 447 m² au prix de 1 € le m², soit 1 447 €, hors frais de notaire* ». Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Olivier PINGET (OP) rappelle que le souhait de la commune est que le SIV soit propriétaire et que la commune participe ensuite à l'aménagement du parking. DE explique que lors de la dernière réunion du bureau SIV, c'est l'inverse qui a été évoqué. Il propose, avant de prendre une décision, que le propriétaire soit relancé.

- **Zone humide de « Champ de la Grange »** : SP informe l'assemblée que la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) a confié à ASTERS, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, la rédaction d'une notice (2017-2021) pour la gestion de la zone humide de « *Champ de la Grange* » située sur la commune de Clarafond-Arcine.

Celle-ci prévoyait une animation foncière et il s'avère que plusieurs propriétaires souhaitent aujourd'hui vendre leur parcelle.

Il s'agit des parcelles, section 0B :

- o 87 et 88, M. Hubert ETALLAZ : 857 + 3 817 m²
- o 345, indivision SCHLAPPI : 1 551 m²
- o 358, Mme Noëlle CHAUMONTET : 1 712 m²
- o 356, indivision KENSICHER : 6 135 m²

Soit un total de 14 072 m²

Pour rappel, les prix en Haute-Savoie sont de l'ordre de 0.20 à 0.50 € le m², et l'achat de parcelle en zone humide est subventionné à hauteur de 80% par les partenaires du Contrat de Rivières des Usses.

La CCUR a par conséquent sollicité la commune de Clarafond-Arcine pour acquérir ces parcelles. Cependant et par soucis de cohérence dans la gestion des zones humides de la commune, le conseil municipal a proposé que ce soit le SIV qui achète ces terrains. Réunis en bureau, le SIV a accepté d'engager les démarches, sous réserve qu'il devienne le gestionnaire de la zone humide (demande qui n'avait pas été acceptée à l'époque par la CCUR).

Or il se trouve que les élus de la CCUR ont récemment convenu ce qui suit : les communes restent prioritaires pour l'acquisition ; Si refus/blocage communal, la CCUR se porte acquéreur.

L'assemblée débat. La nouvelle compétence GEMAPI n'autorisera plus le SIV à intervenir sur les zones humides, sauf en cas de délégation de maîtrise d'œuvre. Le conseil municipal est donc invité à étudier de nouveau le projet d'acquisition.

PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET :

DE et SP présentent à l'assemblée le nouveau site internet du Pays du Vuache.

Celui-ci a été réalisé, comme la précédente version, par Monsieur Rudy MAIRE, webmaster indépendant.

Le travail de Rudy a consisté à modifier l'architecture du site et la charte graphique, à créer de nouvelles pages (L'Echo du Vuache, Le Parcours de Découverte du Vuache et La Base de données floristiques du Vuache) et enfin à mettre à jour les pages existantes.

Fabrice DOMERGUE propose d'ajouter sur la Home page un accès direct aux événements à venir organisés par le SIV, dénommé « Prochainement ».

L'assemblée approuve et autorise la mise en ligne du site sous l'adresse actuelle www.pays-du-vuache.fr

PRESENTATION DU POLE GESTION MILIEUX NATURELS :

Madame Cécile RACAPE, chargée de projet « Pôle Gestion des Milieux Naturels » au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône Alpes, anime la présentation.

Le Pôle Gestion des Milieux Naturels est une instance partenariale de concertation, visant à animer le réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels.

Il a été créé en 2009 suite à l'état des lieux de la préservation des espaces naturels remarquables de (l'ancienne région) Rhône-Alpes.

Sa charte d'adhésion définit son fonctionnement. Elle a été signée en 2014 par l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, les Départements de l'Ain, Ardèche, Drôme, Isère et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Elle est en cours de révision pour s'adapter au nouveau contexte régional.

Les objectifs du Pôle gestion : centraliser, mettre en cohérence et faciliter la diffusion des données de gestion afin d'encourager le transfert de compétences et favoriser, in fine, le développement de politiques publiques concertées.

Outil de centralisation des expériences de gestion au service des acteurs de la gestion :

- *Observatoire régional de la biodiversité,*
- *Animation du réseau des gestionnaires,*
- *Amélioration des compétences régionales (plateforme internet, journées thématiques...),*
- *Coordination régionale (co-construction de programmes avec les animateurs de Contrats Vert et Bleu (CVB) et les gestionnaires de réserves),*
- *Mise en lien des différents réseaux au niveau national et régional (Réserves, ENS, CVB, CEN...).*

Actualités : Extension à l'Auvergne, animation sur ce territoire par le CEN Auvergne. Les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour-Garonne participent désormais au financement du Pôle gestion.

Prochaine journée d'échanges : le 27 novembre 2017 à la DREAL, Espèces Exotiques Envahissantes.

Les adhérents au Pôle gestion sont membres du réseau régional et du collège des adhérents (Comité de Pilotage). Ils participent à la construction technique du Pôle gestion et aux groupes de réflexion. Ils

versent leurs données de gestion dans la base de données du Pôle et peuvent consulter l'ensemble des données du réseau. Accès à de nombreuses fonctionnalités sur le site internet www.pole-gestion.fr

Pour tout complément d'information : cecile.racape@espaces-naturels.fr 04 72 31 01 70

QUESTIONS DIVERSES :

- **Locaux techniques du SMS/SIV** : SP informe l'assemblée que le Syndicat Mixte du Salève (SMS) a récemment reçu un courrier de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), lui rappelant que les travaux de viabilisation du futur Ecoparc du Genevois allaient bientôt débuter. Une des premières étapes consistera à démolir l'ancienne ferme et l'équipe technique est par conséquent priée de bien vouloir quitter les lieux au 8 mars 2018.
DE rappelle que la construction de l'atelier technique à Présilly dépend des aides financières qui pourront être obtenues. Il faut donc trouvé, à nouveau, une solution temporaire d'accueil. Des pistes sont à l'étude sur les communes de La Muraz et de Cruseilles.
- **Vandalisme sur des panneaux à Jonzier-Epagny** : Le panneau de départ du « Sentier des Morennes » (propriété du Département) et le panneau d'information sur les Corridors biologiques (propriété de la CCG), installés sur le parking des chasseurs à Vigny, ont été vandalisés au cours de la deuxième semaine d'octobre. DE propose de remplacer le panneau qui est cassé (refabrication prise en charge par le Département). Il souhaite également que des blocs de pierre soient installés entre les panneaux et le parking pour que ce genre d'incident ne se reproduise pas à l'avenir. Fabrice DOMERGUE (FD) se demande si le choix d'un autre emplacement serait plus judicieux ?
Luc MERY informe le comité que le panneau de départ du Sentier Nature du Vuache, installé à Epagny, a disparu lors des travaux de réaménagement du parking. L'entreprise va être contactée.
- **COPIL Natura 2000 / ENS** : SP rappelle au comité que le SIV travaille actuellement sur un nouveau programme quinquennal (2018 - 2022) de gestion des milieux naturels du Pays du Vuache. La mise en place de **Contrats Natura 2000** (financements des opérations par L'Etat français à hauteur de 80%) nécessite au préalable une réunion du comité de pilotage (COPIL) Natura 2000, pour valider ce programme de gestion. Cette réunion permettra également de désigner la nouvelle collectivité chargée de la mise en œuvre du document d'objectifs (SIV ?) et d'élire le Président du COPIL (actuellement Jean-Louis DUCRUET). Par ailleurs, le Département de la Haute-Savoie propose au SIV un nouveau **Contrat de Territoire** (financements des opérations à hauteur de 60%), qui nécessite lui aussi la mise en place d'un comité de pilotage. Considérant que la composition du COPIL Natura 2000 peut être transposée à celle du COPIL pour le Contrat de Territoire, SP propose d'organiser une seule réunion, où les différents contrats seront présentés et soumis à l'approbation des membres. Celle-ci aura lieu à Vulbens, dans la première quinzaine de Janvier.

Avant de clore la réunion, OP souhaiterait qu'une réflexion soit menée en amont des demandes d'autorisations 2018 pour l'organisation de manifestations sportives sur le massif du Vuache.

CP présentent à l'assemblée quelques résultats du suivi de la migration 2017 au Défilé de l'Ecluse : 405 Grues cendrées, 18 605 Grands Cormorans, 188 Grandes Aigrettes, 1 779 Hérons Cendrés, 201 Cigognes Noires, 2 947 Cigognes Blanches, 2 Elanions Blancs, 14 081 Milans Noirs, 10 895 Milans Royaux, 17 515 Buses Variables, 3 394 Bondrées Apivores, 162 Balbuzards Pêcheurs, 89 952 Pigeons Ramiers, 524 Guêpiers d'Europe, 13 106 Mésanges Bleues.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h15 et la commune de JONZIER-EPAGNY convie le comité à un buffet froid.

Le Président,
Dominique ERNST

Le Secrétaire de séance,
Stéphane CLAEYS

Lexique des abréviations :

Délégués :

DE : Dominique ERNST
FD : Fabrice DOMERGUE
OP : Olivier PINGET

Salarié:

SP : Stéphane PATRY

Sigles :

ASTERS : Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
CCG : Communauté de Communes du Genevois
CCUR : Communauté de Communes Usse et Rhône
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CVB : Contrats Vert et Bleu
DDT : Direction Départementale des Territoires
ENS : Espace Naturel Sensible
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
LPO 74 : Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie
PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
SIAV : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache
SIPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache
SIV : Syndicat Intercommunal du Vuache
SMS : Syndicat Mixte du Salève